



COLLOQUE

26 & 27 MARS 2026 • 9H00

## Le droit du vivant

Le vivant est aujourd'hui au cœur de transformations scientifiques majeures ainsi que des préoccupations éthiques et juridiques. Longtemps appréhendé de manière fragmentée par le droit, il fait désormais l'objet d'une attention renouvelée, révélant l'insuffisance des catégories juridiques classiques pour en saisir la complexité et la spécificité. L'ouvrage collectif *Le droit du vivant* s'inscrit dans cette dynamique et propose une réflexion transversale et approfondie sur l'appréhension juridique du vivant, humain et non humain.

Fruit d'un travail de recherche porté par le laboratoire Themis-UM, l'ouvrage réunit des contributions de juristes issus de disciplines diverses, croisant les regards du droit civil, du droit public, du droit européen et international, du droit pénal, du droit de la santé, du droit de l'environnement ou encore du droit des biens. Structuré en deux tomes consacrés respectivement au vivant humain et au vivant non humain, il interroge tant les statuts juridiques que les régimes de protection, d'exploitation et de responsabilité attachés aux différentes manifestations du vivant.

Le colloque de restitution de l'ouvrage se propose de revenir sur les principaux enseignements de cette recherche collective, d'en discuter les apports théoriques et pratiques, et d'ouvrir le débat sur les évolutions possibles du droit face aux enjeux contemporains liés au vivant, à la biodiversité et à la santé globale. Il constituera un temps fort d'échanges entre chercheurs, praticiens et acteurs institutionnels autour d'une question juridique devenue essentielle : comment penser et construire un véritable droit du vivant ?

Ce colloque donne droit à la production d'une attestation valant pour 11 heures 30 de formation obligatoire

**INFORMATIONS & INSCRIPTION OBLIGATOIRE SUR**  
<https://droit-du-vivant.sciencesconf.org/>

# Le droit du vivant

Projet collectif des membres du **Themis-UM**, laboratoire de recherche en droit, Le Mans Université

Sous la direction scientifique de **Magali BOUTEILLE-BRIGANT**, Professeure en Droit Privé et Co-Directrice du laboratoire Themis-UM, Le Mans Université



**INSCRIPTION  
OBLIGATOIRE**

**SCANNEZ LE QR CODE**

Amphithéâtre Mercure

**Faculté de Droit, des Sciences Économiques et de Gestion**

**Le Mans Université**



# LE DROIT DU VIVANT

Projet collectif des membres du **Themis-UM**, laboratoire de recherche en droit, Le Mans Université

Sous la direction scientifique de **Magali BOUTEILLE-BRIGANT**, Professeure en Droit Privé et Co-Directrice du laboratoire Themis-UM, Le Mans Université

## Jeudi 26 mars 2026

9<sup>h</sup>00 • ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9<sup>h</sup>15 • PROPOS INTRODUCTIFS

Par la direction du laboratoire Themis-UM, **Hélène RASPAIL**, Professeure de droit public et **Magali BOUTEILLE-BRIGANT**, Professeure de droit privé, Le Mans Université

**PROLÉGOMÈNES • LA NOTION DE VIVANT, À LA CROISÉE DES REGARDS SCIENTIFIQUES, HISTORIQUES ET JURIDIQUES**

9<sup>h</sup>30 • Histoire et philosophie du vivant

**Pierre-Louis BOYER**, Maître de conférences HDR en Histoire du droit, Le Mans Université

9<sup>h</sup>50 • La notion de vivant en biologie

**Aurore CARUSO**, Maître de conférences en sciences de la vie et de la terre, Le Mans Université

10<sup>h</sup>10 • Le vivant, une notion juridique émergente ?

**Magali BOUTEILLE-BRIGANT**, Professeure de droit privé, Le Mans Université

DISCUSSION • PAUSE

**PARTIE I • LE VIVANT SINGULARISÉ**

**ATELIER 1 • DROIT DU VIVANT HUMAIN INDIVIDUALISÉ**

11<sup>h</sup>00 • Le vivant humain singularisé et le droit de l'Union Européenne

**Aurélié MALAHATCHIMY**, Chargée de recherches CNRS

11<sup>h</sup>20 • Le vivant humain à l'aune du droit fiscal

**Émilie MOYSAN-JEANNARD**, Maître de conférences HDR en droit public, Le Mans Université

11<sup>h</sup>40 • Droit pénal et vivant humain singularisé

**Chloé LIEVAUX**, Maître de conférences en droit privé, Université de Lorraine

DISCUSSION • PAUSE DÉJEUNER

**PARTIE II • LE VIVANT NON-HUMAIN SINGULARISÉ**

**ATELIER 1 • DROIT ET PROTECTION DU VIVANT NON-HUMAIN SINGULARISÉ**

14<sup>h</sup>15 • Le traitement juridique de l'animal en Colombie. Perspectives et défis

**Margarita MORALES**, Professeure, Universidad Externado de Colombia

**Anabel RIAÑO SAAD**, Professeure, Universidad Externado de Colombia [EN VISIOCONFÉRENCE]

**Javier RODRIGUEZ OLMOS**, Professeur, Universidad Externado de Colombia [EN VISIOCONFÉRENCE]

14<sup>h</sup>45 • Le droit des contrats et l'animal

**Sandrine DRAPIER**, Maître de conférences en droit privé, Le Mans Université

15<sup>h</sup>05 • Le statut juridique de l'arbre [EN VISIOCONFÉRENCE]

**Marie EUDE**, Maître de conférences en droit privé, Université Paris 8

**ATELIER 2 • DROIT ET RESPONSABILITÉ DU VIVANT NON-HUMAIN SINGULARISÉ**

15<sup>h</sup>35 • L'animal et le végétal, source de responsabilité [EN VISIOCONFÉRENCE]

**Aude DENIZOT**, Professeure de droit privé, Le Mans Université

15<sup>h</sup>55 • La couverture par l'assurance du règne animal et végétal [EN VISIOCONFÉRENCE]

**Céline BÉGUIN**, Maître de conférences en droit privé, Université La Sorbonne Paris 1

16<sup>h</sup>15 • Droit pénal de l'animal

**Jean-Marie BRIGANT**, Maître de conférences en droit privé, Le Mans Université

16<sup>h</sup>35 • Législation sur le cannabis – la France à contre-courant

**Alexandre LUCIDARME**, Maître de conférences en droit privé, Université de Strasbourg

FIN DE LA 1<sup>ÈRE</sup> JOURNÉE

